



# Evaluation des diplômes Masters – Vague A

## ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université de Pau et Pays de l'Adour

Demande n° S3110054683

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit privé

## Présentation de la mention

L'Université de Pau et Pays de l'Adour propose 4 mentions de master dont la mention « Droit privé » (aux côtés d'une mention « Droit public », « Affaires européennes et internationales » et « Management »).

Le master 1 de cette mention est généraliste, ce qui est imposé par la taille de l'établissement et ses ressources.

Le master 2 offre 4 spécialités assez classiques qui sont, pour l'essentiel, des M2 professionnels (sauf un parcours recherche du master « Droit privé fondamental ») :

- Master 2 « Droit notarial ».
- Master 2 « Droit privé fondamental » avec un parcours recherche et un parcours carrières juridiques et judiciaires.
- Master 2 « Droit pénal et sciences criminelles » qui comprend un parcours « Criminologie et droit des victimes », un parcours « Droit des mineurs en difficultés » et un parcours « Droit de l'exécution des peines ».
- Master 2 « Droit de l'entreprise » avec un parcours « Juriste d'affaire » et un parcours « Droit de la consommation ».

## Avis condensé

- Avis global :

Il faut préciser que cet avis est rendu extrêmement difficile du fait du manque global d'informations du dossier qui ne répond pas aux exigences de l'AERES. De gros efforts devront être entrepris à l'avenir sur la constitution du dossier.

L'offre de formation est assez classique. En ce sens, elle fait craindre un manque d'attractivité du fait de la présence des universités de Bordeaux et de Toulouse dans la région. L'absence de précisions suffisantes dans le dossier ne laisse pas apparaître le réel degré d'attractivité (pas d'indication la plupart du temps du nombre de candidatures ou de l'origine des étudiants). Il est indiqué de nombreux liens avec des professionnels mais par manque de renseignements, il est impossible de connaître leur degré d'implication ou la nature des relations entretenues.

- Points forts :
  - Très forte originalité de la formation, unique au plan national.
  - Partenariat avec les institutions (Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire, université de Bordeaux) et les milieux professionnels.
- Points faibles :
  - L'équipe de chercheurs en droit privé est assez réduite.
  - Les relations avec les professionnels sont peu renseignées.



- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B
- Recommandations pour l'établissement :

Il peut être suggéré à l'établissement de renforcer la spécificité de son offre de formation. Le projet du parcours franco espagnol est en ce sens.

## Avis détaillé

### 1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs sont clairs et classiques. Il s'agit d'assurer une formation de droit privé tout en permettant une spécialisation au niveau des différents M2.

Les objectifs professionnels sont indiqués par spécialité sans être toujours très limpides (débouchés professionnels en matière pénale). Certaines spécialités débouchent sur des professions très ciblées (notariat, exécution des peines) et d'autres préparent aux différents concours (ENM, CRFPA...).

L'ambition de préparer à des fonctions d'enseignant chercheur n'est pas sans soulever certaines interrogations, notamment du fait du sous encadrement.

### 2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La mention « Droit privé » est classiquement distinguée de la mention « Droit public » dans l'offre de formation qui comprend quatre mentions au total. La mention « Droit » tente d'offrir des spécialités originales tant au plan régional que national en matière pénale mais reste très classique pour les autres spécialités (sauf un parcours droit de la consommation plus singulier). Elle souhaite développer un parcours franco espagnol qui l'ancrerait davantage dans la région.

La mention est adossée au Centre de recherches et d'analyses juridiques (CRAJ) dont sont issus les enseignants. Il n'y a guère d'indications sur le nombre d'étudiants qui s'inscrivent en thèse.

Les relations avec le milieu socio-professionnel sont établies pour le M2 notarial et exécution des peines (qui les financent). Elles sont affirmées pour les autres M2 mais peu développées, il n'y a pas d'indication du taux d'encadrement par des professionnels ni de la nature des relations mises en place. Il est toutefois prévu la mise en place d'un apprentissage dans la lettre de cadrage.

Des liens sont établis avec l'université de Bordeaux et l'ENAP pour le parcours « Exécution de la peine » qui ne sont pas explicités (pas de convention indiquée ou fournie). Il y aurait aussi des liens avec les DSN (diplôme notariat) de Bordeaux et Toulouse pour la poursuite des études notariales qui ne sont pas non plus explicités.

La dimension internationale reste peu développée pour l'heure même s'il existe un projet de parcours franco-espagnol. Les programmes Erasmus et Leonardo ne sont guère développés. Des projets avec des pays d'Afrique ne sont pas non plus illustrés.

### 3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Le M1 est très généraliste pour parfaire la connaissance en droit privé général et être en adéquation avec les ressources de l'établissement. Les M2 sont plus spécialisés. Il en existe 4 dont certains ont 2 voire 3 parcours internes.

Les stages sont obligatoires en M2 (3 mois pour certains masters). Il n'y a apparemment pas de politique de stage au niveau M1.

Il n'y a pas de co-habilitation actuellement, même si un projet franco-espagnol est évoqué.

La mutualisation se fait au niveau M1 principalement et reste relative (20%) en M2. Les partenariats existent avec l'université de Bordeaux et l'ENAP en ce qui concerne le parcours exécution de la peine et avec l'Ordre des notaires pour le M2 notarial (mais dont la teneur n'est pas indiquée).



Il existe un directeur de M2 et parfois un directeur d'études pour chaque spécialité. Il semble y avoir peu d'encadrement de rang A. L'intervention des professionnels n'est pas chiffrée (taux d'encadrement) et le manque de CV des intervenants empêche de juger de leur qualité. Le développement des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education (TICE) est affirmé mais non illustré.

Il n'est fait référence à aucun conseil de perfectionnement, ni à une évaluation par les étudiants (sauf pour le parcours exécution des peines).

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

L'origine géographique des étudiants n'est pas renseignée mais semble plutôt locale. Il peut être suggéré de renforcer l'enseignement à distance si la localisation géographique de l'établissement en est la raison.

Il n'y a pas d'indication sur les flux Licence/Master. Pour les flux M1 / M2 : les effectifs semblent augmenter mais il n'est pas indiqué systématiquement le nombre de candidatures ni le taux de réussite. Si le taux de réussite moyen est de 92%, il n'est pas parlant car il vise M1 et M2 dans leur globalité.

Il n'y a pas d'évaluation de la part des étudiants sauf pour le parcours « exécution des peines » mais ni la méthode ni les résultats ne sont fournis. L'évaluation est réalisée plus largement au niveau de l'établissement, ponctuellement, en vue de l'évaluation AERES. Elle est cependant générale et difficilement parlante pour la mention « Droit ».

L'analyse à 2 ans du devenir des étudiants n'est pas systématiquement pratiquée au niveau des M2. Les résultats sont très bons pour le parcours exécution des peines. Ils sont également indiqués pour le parcours criminologie mais à 4 ans et non 2 ans.

Il n'y a pas de prévision de changement particulier pour la mention « Droit » au niveau M1. Au niveau M2, il est indiqué la volonté de créer un parcours franco-espagnol dans le M2 droit de l'entreprise et de donner des enseignements généralistes dans le parcours criminologie, ce qui est une bonne chose pour la préparation aux différents concours. En revanche, la volonté d'éclater le stage de 3 mois en deux stages n'est pas d'un apport pédagogique évident bien qu'il puisse répondre à une exigence des professionnels.

# Avis par spécialité )

## Droit notarial

- Avis :

Le master propose une formation préparant à la profession de notaire ou d'expert en gestion de patrimoine. Des liens sont établis à la fois scientifiquement avec le CRAJ et professionnellement avec des notaires, des banquiers et entreprises. Cependant, certaines précisions techniques sur les enseignements (volumes horaires, par exemple) auraient mérité d'être plus développées.

- Points forts :
  - Spécialité bien identifiée scientifiquement.
  - Liens forts avec le milieu professionnel.
- Points faibles :
  - Dossier comportant quelques lacunes techniques.
  - Stage d'une durée pouvant être plus longue.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est possible de suggérer d'augmenter la durée du stage pour les étudiants. S'agissant de la rédaction du dossier, des précisions pourraient utilement être apportées sur les débouchés professionnels.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

## Droit privé fondamental

- Avis :

Le M2 offre une spécialité classique et indispensable pour une mention droit : le droit privé fondamental (ou général). Il est scindé en deux parcours, l'un « recherche » et l'autre « professionnel ». Toutefois, il convient de préciser qu'ils ne se distinguent pas dans les enseignements dispensés mais uniquement dans l'élaboration d'un mémoire pour l'un et d'un rapport de stage pour l'autre. Il n'y a donc pas de spécialisation proprement dite. L'indication de la volonté de créer un parcours « Procédures et contentieux privés » pourrait y remédier même si cet intitulé n'est pas très éclairant. Il en découle une difficulté à assurer les objectifs poursuivis. L'absence de précision dans le dossier ne permet pas d'évaluer les enseignements, les volumes horaires ou la qualité des intervenants.

- Points forts :
  - La présence d'un directeur des études aux côtés du directeur du M2.
  - Le tronc commun est solide. Il permet l'enseignement des matières fondamentales de droit privé.
  - L'existence d'un séminaire de méthodologie commun au parcours recherche et professionnel.
- Points faibles :
  - Cette spécialité offre une formation très classique alors que les offres sont nombreuses dans l'académie (Bordeaux) et la région (Toulouse).
  - Pour une offre de formation préparant aux concours, l'absence de procédure civile est un manque important.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est suggéré d'assurer la concordance des intitulés de la spécialité (dossier de présentation de la mention et déclaration de politique générale de l'établissement).



Une plus grande spécificité du parcours professionnel pourrait être envisagée.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

## Droit de l'entreprise

- Avis :

Il s'agit d'une spécialité de M2 « Droit de l'entreprise » ayant un tronc commun et deux parcours : le parcours « Juriste d'affaire » et le parcours « Droit de la consommation ». Ce dernier parcours pose question dans son intitulé qui le rapprocherait plus d'un M2 de droit civil. La perception de la notion de consommateur n'est pas évidente. En revanche, les enseignements qui y sont proposés participent bien du droit de l'entreprise. Cependant leur diversité amène à se demander si le parcours n'aurait pas pu également s'intituler « Droit de la concurrence et de la distribution ».

Il n'y pas de renseignement sur les volumes des cours, la qualité des professionnels et la nature des liens qui sont établis avec eux.

L'organisation d'un colloque annuel est indiquée comme formation à la recherche mais il n'est pas indiqué la nature de l'implication des étudiants, ce qui laisse la question de la formation en suspend.

- Point fort :
  - La durée du stage (3 mois) et ses modalités d'évaluation (rapport et soutenance).
- Points faibles :
  - L'absence d'information sur les modalités d'intervention des professionnels.
  - Il n'y a pas de formation continue ou par alternance.
  - L'importance des matières proposées pose la question de leur possible survol si les horaires sont faibles ou d'un volume global trop important dans le cas contraire. Par manque de précisions, il n'est pas possible de savoir ce qu'il en est.
  - L'absence de spécialisation dans une académie et une région où les offres de formation sont nombreuses pourrait poser problème.
- Recommandation pour l'établissement :

Il est suggéré d'améliorer à l'avenir le contenu du dossier d'évaluation qui ne permet pas une bonne évaluation.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

## Droit pénal et sciences criminelles

- Avis :

Cette spécialité de M2 offre trois parcours. Le premier parcours « criminologie et droit des victimes » a des débouchés professionnels très larges mais n'offre pas nécessairement les enseignements y conduisant (notamment pour la préparation aux concours).

Le parcours « Droit des mineurs en difficulté » est une spécificité au niveau national. Cette spécificité a cependant l'inconvénient de ne pas préparer à des emplois ciblés. Il est localisé à Bayonne. Les enseignements sont pluridisciplinaires.

Le parcours « Droit de la peine » est peu développé en ce qui concerne l'articulation avec l'université de Bordeaux et l'ENAP.

- Points forts :
  - Des spécialités pointues, innovantes. Un positionnement original et attractif, de bons résultats d'insertion professionnelle pour le parcours 3.



- La forte participation de professionnels.

- Point faible :

- Les intitulés des différents parcours ne sont pas assez clairs. C'est le cas notamment du parcours « Droit de la peine et droits de l'homme » car les droits de l'homme en sont certainement le fil conducteur mais ceci pourrait davantage transparaître.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est suggéré d'apporter à l'avenir, davantage de précisions dans la constitution du dossier, notamment d'accroître la lisibilité des débouchés professionnels envisagés pour chaque parcours de la spécialité.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A